



Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2021-1-13

Prefecture PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 25 février 2021
024-242400752-20210225-2021_1_13
Département de la Dordogne
Publié le 03/2021

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
La Coquille

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
15/02/2021

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 35
Pouvoirs : 1

Etaient présent(e)s

Mesdames : MAGNE Muriel, MAURUSSANE Annick, DAVIET Marina, MARCETEAU Dominique, DECARPENTRIE Françoise, HYVOZ Isabelle, BOSREDON CURNIL Sylvie, ESCLAVARD Anne-Sophie, CHASSAIN Thérèse, DEGLANE Christine, LAGARDE Bernadette, FAURE Michèle

Messieurs : FAYE Jean-Louis, GIMENEZ Philippe, BOST Claude, FRANCOIS Philippe, PRIVAT Pascal, CHIPEAUX Raphaël, VAURIAC Bernard, AUGEIX Michel, GARNAUDIE Didier, BANCHIERI Philippe, FAYOL Stéphane, BRUN Philippe, DOBBELS Michel, SAERENS Grégory, BOST Jean-François, DUTHEIL Frédéric, JUGE Jean-Claude, RANOUIL Michel, COMBEAU Bertrand, THOMAS Michel, SEDAN Francis, MEYNIER Paul, VERDEBOUT André (délégué suppléant de Frédéric DESSOLAS) MEYNIER Patrick,

Absents et excusés et procurations : KARP Michel, COUTURIER Pierre-Yves, DESSOLAS Frédéric (a donné pouvoir à Michel AUGEIX), AUGEIX, COUTURIER Pierre-Yves, SEDAN Francis, MEYNIER Paul,

M Paul MEYNIER est désigné secrétaire de séance

Petites villes de demain : partenariat Etat, Communauté de communes, Commune de Thiviers

Le programme Petites villes de demain vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable.

La nécessité de conforter efficacement et durablement le développement des territoires couverts par le programme Petites villes de demain appelle à une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués. Pour répondre à ces ambitions, Petites villes de demain est un cadre d'action conçu pour accueillir toutes formes de contributions, au-delà de celles de l'Etat et des partenaires financiers du programme (les ministères, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Banque des Territoires, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), CEREMA, l'Agence de la transition écologique (ADEME)). Le programme, piloté par l'ANCT, est déployé sur l'ensemble du territoire national et il est décliné et adapté localement.

*Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture*

*Le Président,
Michel AUGEIX*



Fait à Thiviers, le 26 février 2021
Le Président,

Michel AUGEIX



AR Prefecture

024-242400752-20210225-2021_1_13-DE
Reçu le 02/03/2021
Publié le 02/03/2021

La commune de THIVIERS a exprimé sa candidature au programme le 24 août 2020, par courrier. Elle a exprimé ses atouts et faiblesses et elle s'est engagée à travers le programme Petites villes de demain à concrétiser des projets de revitalisation avec le programme national de cohésion territoriale, une coopération avec les acteurs du développement territorial.

Elle a été labellisée au titre du programme Petites villes de demain par la préfecture de la Dordogne le 10 décembre 2020.

Une convention doit concrétiser l'adhésion à ce programme. Elle unit la Commune de Thiviers, la Communauté de communes Périgord Limousin, L'Etat et la banque des territoires (voir le document joint). Elle a, par ailleurs, vocation à s'articuler avec le futur Contrat territorial de relance et de transition écologique qui sera conclu entre l'État, les Collectivités bénéficiaires (En l'occurrence, les 4 Communautés de communes suivantes : Dronne - Belle, Isle Loue Auvézère en Périgord, Périgord Nontronnais, Périgord Limousin) et leurs partenaires publics ou privés (les Communes du territoire, seront des partenaires privilégiés). La Commune de THIVIERS, au titre des Petites Villes de Demain, sera un de ces partenaires.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE le projet de convention d'adhésion au programme Petites villes de demain concernant la Commune de Thiviers,**
- **AUTORISE son président à signer cette convention.**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président,
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 26 février 2021
Le Président,

Michel AUGEIX

